

FDDA

2024

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS

# SOMMAIRE

03 MESSAGES

06 ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - CANTON

17 ADMINISTRATIONS PUBLIQUES - COMMUNES

26 ÉDUCATION-FORMATION

30 ENTREPRISES

33 SOCIÉTÉ CIVILE

**38 ORGANISATION**

41 COMPTES



**MESSAGES**

# PASSATION ET RENOUVEAU À LA FDDM

Pour la FDDM, 2024 fut une année de grands changements. Eric Nanchen, notre directeur durant 20 années, a donné sa démission avec la volonté de parcourir d'autres chemins. Dès lors, le Bureau du Conseil de Fondation a décidé d'analyser s'il y avait des collaboratrices ou collaborateurs intéressés à assumer la responsabilité de la direction de notre structure.

Comme tel semblait être le cas, nous avons mis sur pied un processus auquel a participé toute l'équipe. A la fin de ce cheminement, nous avons eu le grand plaisir de nommer Laurence Vuagniaux, qui était cheffe de projets, au poste de directrice, et Geneviève Pralong, qui était assistante de direction, pour le poste de directrice adjointe.

L'équipe a ainsi vécu une année particulière qui a été propice aux questionnements mais qui a eu pour corollaire de faire émerger de nouvelles visions et aspirations.

Malgré ces mouvements, le travail fut de haute qualité, notre équipe ayant des qualifications qui ne sont plus à démontrer et une motivation sans cesse renouvelée.

Je veux ici remercier du fond du cœur Eric Nanchen pour l'engagement au sein de la FDDM. Il a su mettre ses compétences professionnelles couplées à son expérience et à son entre-

gent au service de notre Fondation pour lui permettre de se construire de manière solide et pérenne. Au nom de l'ensemble du Conseil je lui souhaite de vivre de nouvelles aventures enrichissantes.

Il va sans dire que je tiens à remercier également Laurence Vuagniaux et Geneviève Pralong pour avoir accepté de relever ce nouveau défi, que je leur souhaite passionnant et à la hauteur de leurs attentes.

Enfin, une brassée de mercis s'envole vers l'équipe qui malgré ces changements a su tenir le cap et nous permet maintenant de voguer vers un avenir plein de promesses.



**Marianne Maret**  
Présidente de la FDDM

# UN NOUVEL ÉLAN POUR LA FDDM

2024 a marqué une année de transition au sein de la FDDM, avec la préparation du changement au niveau de la direction et une nouvelle dynamique initiée par Laurence Vuagniaux et Geneviève Pralong.

En tant que nouvelle directrice et directrice adjointe, nous avons défini les valeurs fondamentales destinées à guider le développement futur de la FDDM : durabilité, transparence, écoute et partage.

## Une organisation renouvelée

La gouvernance de la FDDM évolue vers une approche plus participative, favorisant une communication ouverte et une prise de décision stratégique collective. Nous souhaitons que la transparence et l'intégration de toute l'équipe soit au cœur de notre fonctionnement, garantissant que chaque voix compte et que le travail de chacune et de chacun soit valorisé.

## Des activités repensées

Nous voulons poursuivre notre engagement en faveur de la durabilité avec des prestations de qualité et des services adaptés aux besoins spécifiques de nos publics cibles que sont le canton, les communes, les entreprises et la société ci-

vile. L'accompagnement stratégique, la mise en réseau et une communication efficace sont autant de leviers qui nous permettront de renforcer notre impact et notre mission.

Avec une équipe mobilisée et engagée, 2025 est une opportunité pour la FDDM de se réinventer, tout en consolidant nos bases et en affirmant notre rôle clé auprès de nos partenaires. Ensemble, nous avons tous les atouts en main pour écrire ce nouveau chapitre du développement de la FDDM.



**Laurence Vuagniaux**  
Directrice

**Geneviève Pralong**  
Directrice adjointe

A large, stylized number '2' is positioned in the background, rendered in a light blue-grey color. It has a thick, rounded appearance with a slight shadow effect, giving it a three-dimensional feel. The number is centered horizontally and occupies the upper and middle portions of the page.

**ADMINISTRATIONS  
PUBLIQUES  
CANTON**

# L'AGENDA 2030, UN PROJET PHARE DE LA FDDM

**La FDDM soutient activement l'Etat du Valais depuis les prémices des stratégies de durabilité et de climat. Elle fait partie intégrante de la gouvernance de l'Agenda 2030 et, dans ce sens, elle contribue de manière étroite à l'élaboration des stratégies comme à la mise en œuvre des mesures. Elle apporte une expertise dans différentes tâches : la coordination, le développement de projets et la sensibilisation pour une multitude et une variété de projets.**

## **Des mesures qui se pérennisent et se poursuivent**

L'exemplarité, le soutien aux communes et les démarches d'économie positive constituent les piliers du Programme d'action A2030.

Plus de 45 projets innovants ont été mis en place depuis 2019, grâce au Plan d'action de l'A2030. La plus-value est claire ; ces soutiens permettent d'atteindre les objectifs et la pérennisation des projets. Fort de ce constat, l'appel à projets se poursuivra dans les prochaines années avec un financement au bénéfice des communes. Le rôle de la FDDM sera d'autant plus important.

La FDDM coordonne le réseau des répondants de l'Administration cantonale et propose, dans ce cadre, différents supports, actions et outils. L'objectif est de sensibiliser le personnel de l'Etat, mais également de soutenir la mise en place de nouvelles pratiques durables. Cette démarche rencontre un important succès auprès des collaboratrices et collaborateurs, comme le montrent les participations aux webinaires et Klimapunkt.

Dès 2025, la FDDM mettra en place des nouveaux outils et canaux de sensibilisation, comme les capsules climat ou des kit clés en main.

La FDDM accompagne également l'Etat du Valais dans ses démarches et obligations en termes de développement durable avec, par exemple, le renforcement des critères de durabilité dans les marchés publics et l'évaluation des projets financés par la Nouvelle politique régionale 2025–2027.

Concernant le secteur économique, la FDDM est impliquée dans la démarche pour une économie durable et participe aux travaux du Service cantonal de l'économie, du tourisme et de l'innovation pour intégrer la durabilité dans le projet de loi sur la politique économique.

## **Climat**

La FDDM poursuit son soutien pour l'élaboration d'une future Stratégie climat, notamment avec la mise en place du suivi gouvernemental des mandats de prestations.

En 2025, la collaboration se concentrera sur l'amélioration des connaissances et la mise à jour des données pour soutenir les services cantonaux, que ce soit dans le domaine de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de l'adaptation aux changements climatiques.

L'accompagnement de la FDDM est précieux pour la mise en œuvre des mesures de l'Agenda 2030. Le lien que la Fondation a construit avec les acteurs du territoire est un levier important pour faire évoluer la durabilité en Valais.

Christel Dischinger  
Déléguée à la durabilité du Canton du Valais



Atelier réalisé lors d'une rencontre de Coord21, une association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande engagées dans une démarche de développement durable

# ACHATS ET GESTION DU CYCLE DES MATÉRIAUX À L'ADMINISTRATION CANTONALE

**Déchet, d'où viens-tu et où vas-tu ? Le thème est omniprésent dans toutes les entités de l'Administration cantonale. La FDDM a accompagné les réflexions autour du cycle des matériaux pour faire émerger un mode d'emploi pour une Administration exemplaire.**

REFUSER → RÉDUIRE → RÉUTILISER → REVALORISER → ELIMINER

La mesure C du Plan Cantonal de Gestion des Déchets (adopté en 2023, Service de l'environnement) met en avant la volonté de rendre l'Administration cantonale exemplaire en matière d'achats et de gestion du cycle des matériaux selon l'approche des 5R. Les Services de l'environnement ainsi que de l'immobilier et du patrimoine, l'Economat, la déléguée cantonale à la durabilité et la FDDM se sont réunis en 2024 pour former un groupe de travail transversal à ce sujet et élaborer une marche à suivre pour l'ensemble des services. Dans une première étape, quatre champs thématiques ont été approfondis pour formuler des recommandations : la gestion du papier, des cafétérias, du tri des déchets et l'approvisionnement en fournitures.

Quels sont les matériaux utilisés au sein des services ? Quels gestes ou quelles décisions permettent d'éviter de se retrouver avec un déchet donné ? Les questions discutées et confrontées à plusieurs membres de l'Administration cantonale étaient nombreuses et les réponses parfois complexes. Une première série de huit recommandations indispensables à un fonctionnement exemplaire sera prête à emploi des services au printemps 2025. D'autres idées et actions complémentaires figurent d'ores et déjà sur la page intranet « Transition » du Canton et permettent de découvrir les principes des 5R de manière ludique. La démarche se poursuivra en 2025 pour approfondir d'autres champs thématiques et accompagner les services dans la mise en œuvre.



CE N'EST PAS PARCE QU'UN OBJET EST EN PANNE QU'IL FAUT LE REMPLACER, NOUS POUVONS LE RÉPARER.



↑ Exemple d'affiche de la campagne « On mérite tous une deuxième chance » du Service de l'environnement dans le cadre du Plan cantonal de gestion des déchets (PCGD).

# UN PROGRAMME POUR OPTIMISER L'ARROSAGE DES TERRAINS DE SPORT

**En mai 2024, l'Office cantonal du sport a lancé le label « Sport & Eau » dédié à l'arrosage des terrains de sport en Valais. Dans un contexte de changement climatique, ce programme vise à diminuer de 20% la consommation d'eau tout en maintenant la qualité des surfaces de jeu.**

Ce projet, qui s'inscrit dans la lignée de la stratégie cantonale eau, vise à encourager les propriétaires des terrains de sport en Valais accessibles au public (communes, privés) à réduire leur consommation d'eau destinée à l'arrosage. Il s'articule autour d'une journée de formation, d'un accompagnement personnalisé sur deux ans et de subventions et permet d'obtenir le label « Sport & Eau » valorisant l'engagement de ces propriétaires.

Chaque propriétaire souhaitant rejoindre le programme est accompagné par la FDDM, afin d'effectuer un état des lieux des infrastructures du terrain et de son entretien. Sur cette base, des mesures sont identifiées et articulées en quatre

étapes à mettre successivement en œuvre par le propriétaire : optimisation des moyens humains et des bonnes pratiques, amélioration des infrastructures existantes, utilisation de moyens techniques innovants et exploration d'autres démarches.

En 2024, deux journées de formation organisées par la FDDM ont pu être dispensées au personnel de maintenance des terrains de sport. Elles comprenaient une sensibilisation aux enjeux de la gestion de l'eau, une présentation de bonnes pratiques liées à l'entretien du sol et à l'arrosage, ainsi que des exercices pratiques sur le terrain.

Chaque propriétaire peut décider d'effectuer tout ou partie des quatre étapes, chacune d'elles donnant droit à un subventionnement, un montant maximal de 18'000 francs étant accordé à chaque propriétaire.

*L'eau est un des biens les plus précieux et des plus fragiles au monde. L'Office cantonal du sport veut sensibiliser le monde sportif valaisan à cette problématique et l'inciter, au quotidien, à participer activement à l'économie de l'or bleu spécialement lors de l'arrosage des terrains de sport.*

**Grégoire Jirillo**  
Chef de l'Office cantonal du sport



# CADRAGE PARTICIPATIF DE TROIS MESURES DU PROGRAMME D'INTÉGRA- TION CANTONAL

**Le Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI) a mandaté la FDDM pour soutenir le travail de cadrage de trois mesures à mettre en œuvre entre 2024 et 2027.**



Le groupe de travail « Cours de langue » se penche sur la priorisation des actions à entreprendre. - ©FDDM



Le Programme d'intégration cantonal (PIC), actuellement dans sa 3<sup>e</sup> phase, résume comment le Canton du Valais compte atteindre ses objectifs en matière d'intégration et regroupe les mesures au profit d'une part des personnes migrantes en séjour durable, et d'autre part des personnes admises à titre provisoire et réfugiés reconnus. En Valais, le Service de la population et des migrations (SPM) est le service compétent pour la mise en œuvre du PIC3. Le BCI assure la coordination et le développement des mesures, avec les délégués à l'intégration (DI).

Dans ce cadre, le BCI a choisi de mettre en place des groupes de travail, intégrant les DI, afin de travailler à la mise en place de trois mesures d'amélioration prévues dans le PIC3 :

- Définir les groupes cibles parmi les personnes ayant des besoins d'intégration spécifiques, afin de mieux les adresser.
- Favoriser l'employabilité des personnes migrantes.
- Assurer la qualité des cours de langue.

Pour accompagner ce travail, la FDDM s'est inspirée de la méthodologie du cadre logique et a organisé un premier atelier pour aider les groupes à définir les objectifs et déterminer les réalisations principales à effectuer. La matinée a permis de réunir les membres des trois groupes de travail en même temps, et a ainsi donné l'opportunité à chacun des membres de partager ses idées aux autres groupes dans ces premières étapes de définition de projets.

# CAPSULES ASTUCES TRANSITION

**Montrer l'exemple est un pilier clé de l'Agenda 2030. Cependant, changer les habitudes de plus de 3'500 membres de l'Administration cantonale demande des approches de sensibilisation qui sortent du quotidien professionnel. La FDDM et eSkills ont monté un projet de capsules vidéo à cet effet.**

## Un coup de pouce pour la transition

Le défi est de taille : s'interroger sur ses propres habitudes au travail et envisager d'autres voies possibles devrait séduire, être perçu comme une approche positive et ludique ; et ceci pour l'ensemble des membres de l'Administration cantonale. Et si copier les bons réflexes des autres n'était finalement pas si compliqué que ça ? Et si se reconnaître dans une personnalité en charge de tâches similaires permettait de prendre conscience de l'impact de son comportement d'une autre façon ? Et si on apprenait quelque chose de surprenant sur soi-même ?

Une chose est claire : il faut toucher la curiosité. Avec la société eSkills, la FDDM propose de réaliser six capsules thématiques

autour de la durabilité qui permettent de comprendre son quotidien professionnel à travers d'autres lunettes. En 2024, des collaboratrices du Service des ressources humaines ont apporté leur soutien pour préparer les premières « Astuces Transition » en matière de santé et de sécurité au travail. Le format de diffusion se veut moderne, en capsules e-learning sur la nouvelle plateforme interne au Canton, court, concis et interactif. La diffusion à l'ensemble des membres de l'Administration cantonale est prévue pour le début de l'année 2025. Suivront cinq autres thématiques en lien par exemple avec le numérique durable ou encore la gestion des matériaux.

↓ La première capsule de sensibilisation sera diffusée début 2025. D'autres thèmes suivront.



🕒 Durée : 5 min

🔊 Cette capsule contient de l'audio

# FORMATION SUR LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

**Le Canton du Valais a mandaté la FDDM pour organiser une formation apportant aux paysagistes et aux responsables des espaces verts dans les communes les connaissances nécessaires pour aménager et entretenir des espaces favorables à la biodiversité et au climat.**

La volonté du Canton, des communes et des particuliers de favoriser la biodiversité et de s'adapter aux changements climatiques est grandissante. Répondre à ces demandes nécessite, de la part des professionnels, des connaissances et des compétences d'accompagnement spécifiques.

Dans ce contexte, le Canton a mandaté la FDDM pour monter une formation à destination des paysagistes et des responsables des espaces verts dans les communes.

Cette formation de 4 jours, qui sera dispensée pour la première fois au printemps 2025 en français et en allemand, apporte les bases nécessaires pour aménager et entretenir des espaces extérieurs favorables à la biodiversité et capables de participer à l'adaptation aux changements climatiques.

Orientée vers la pratique et le partage d'expériences entre participants et intervenants, elle abordera différentes thématiques permettant de comprendre les enjeux actuels de la biodiversité et de faire le lien avec les types d'aménagements pouvant être proposés.

**Les objectifs de cette formation sont les suivants :**

- Comprendre les liens entre la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.
- Connaître les types d'aménagements et les pratiques d'entretiens favorables à la biodiversité, et ceci notamment dans le contexte valaisan.
- Être en mesure de reconnaître les potentiels d'amélioration en faveur de la biodiversité et du climat, de planifier, mettre en œuvre et évaluer des mesures avec succès.
- Se familiariser avec les bases légales en vigueur ou à venir (via notamment les nouveaux règlements communaux des constructions et des zones - RCCZ).

- Avoir conscience, en tant que paysagistes ou employés communaux, de leur rôle et leurs responsabilités dans la création de plus-values pour la biodiversité, l'humain et le territoire.
- Disposer d'arguments solides pour convaincre de mettre en place des aménagements extérieurs favorables à la biodiversité.
- Connaître les outils d'aide existants qui permettent d'approfondir les spécificités de la biodiversité au niveau du Valais.

↓ Flyer de la formation 2025

## Conseiller/Conseillère en aménagements extérieurs favorables à la biodiversité et au climat

28/29 avril & 5/6 mai 2025



# ATELIER « ETABLISSEMENTS SUBVENTIONNÉS DURABLES » DU DSSC

**Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) a initié en 2024 une démarche « Etablissements subventionnés durables ». Dans ce contexte, la FDDM a participé à l'organisation et à l'animation d'une matinée-atelier à laquelle une soixantaine de personnes ont participé.**

La démarche « Etablissements subventionnés durables » vise à favoriser les actions de durabilité au sein des établissements subventionnés par le DSSC (CMS, EMS, institutions actives dans le handicap adulte, Hôpital du Valais).

**Le DSSC a souhaité réunir les actrices et acteurs du secteur dans un atelier dont les objectifs étaient les suivants :**

- Présenter le projet de stratégie « Etablissements subventionnés durables ».
- Prioriser les orientations définies dans le projet de stratégie.
- Identifier les freins et les besoins pour la mise en œuvre de la stratégie.

La matinée a débuté par une présentation des objectifs de la démarche, d'un état des lieux « durabilité » réalisé auprès d'un panel d'établissements volontaires, et d'une esquisse de stratégie « Etablissements subventionnés durables ». Dans un deuxième temps, un atelier en groupes, développé et animé par la FDDM, a permis aux représentantes et représentants des institutions invitées d'échanger et de partager leurs expériences de terrain. Ils ont ainsi eu l'occasion d'approfondir certaines dimensions et thématiques qu'ils avaient eux-mêmes désignées comme particulièrement importantes. Ces échanges ont permis de définir des priorités en vue d'ajuster et de compléter la stratégie proposée par le DSSC.

Dans ce contexte, la FDDM a également coordonné l'organisation de deux formations energo « Conduite et exploitation des installations CVS » à destination des responsables techniques/infrastructures et concierges des établissements subventionnés.

Il est prévu que le projet continue en 2025 avec une nouvelle rencontre et le développement de la stratégie et des projets liés.



↑ Une soixantaine de personnes se sont réunies le 6 novembre 2024 pour échanger sur la durabilité dans les établissements subventionnés par le DSSC. © FDDM

# ÉTUDES LIÉES À LA DURABILITÉ ET AU CLIMAT

**Afin d'orienter les stratégies et plans d'actions répondant aux objectifs de la durabilité et du climat, la FDDM soutient le Canton dans des études nécessaires pour déterminer les états des lieux et aborder les enjeux par des études prospectives.**

La FDDM accompagne étroitement la déléguée à la durabilité pour différentes études liées à la durabilité et au climat. En particulier concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la FDDM soutient les services dans la récolte de données et coordonne le mandat pour la mise à jour du Bilan carbone du territoire de 2021.

Pour la qualification des objectifs d'adaptation, notamment pour la santé et la qualité de vie, la FDDM est impliquée dans

l'étude de la cartographie climatique. Cette étude permet d'identifier toutes les zones d'îlots de chaleur actuelles et futures dans le périmètre valaisan. Les résultats de ces études seront présentés en 2025.

Dans un domaine plus transversal, la FDDM, en collaboration avec les services, identifie le système de monitoring pertinent pour un suivi qualitatif et quantitatif des mesures de durabilité dans les politiques concernées.

## MESURES CLIMAT POUR LES COMMUNES

**Dans le cadre de la préparation des mesures d'importance qui devaient découler de l'acceptation de la Loi climat valaisanne, la FDDM a accompagné l'Etat du Valais dans la définition de mesures adressées aux communes.**

Les communes ont souvent une approche sectorielle des thématiques liées au climat et ne sont pas toujours conscientes de l'importance d'une approche transversale. Dans le projet de Loi climat valaisan soumis au peuple, les communes devaient bénéficier de soutiens financiers et techniques de la part du Canton pour la planification et la mise en œuvre de mesures contribuant à atteindre les objectifs climatiques.

La FDDM, en collaboration avec l'Antenne des communes haut-valaisannes RWO, a travaillé à la conceptualisation de deux mesures d'importance, touchant les thématiques du Plan climat cantonal. Ces mesures visaient à inciter les communes à prendre

conscience des enjeux climatiques et à agir à l'échelle locale, à travers un appel à projets ainsi que par un accompagnement renforcé pour l'élaboration de plans climat communaux et inter-communaux. Pour appuyer ces deux mesures, d'autres actions étaient prévues, telles que la constitution d'une Commission climat, l'organisation de Rencontres climat pour les communes deux fois par an et la mise en place d'une boîte à outils contenant des propositions d'actions concrètes comme source d'inspiration.

À la suite du refus de cette loi par le peuple le 24 novembre 2024, ces mesures doivent être réadaptées avec un budget plus restreint.

# SOUTIEN AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE, DU TOURISME ET DE L'INNOVATION

**La FDDM soutient le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI) dans la mise en œuvre de son plan d'action « économie circulaire et positive ».**

La démarche « économie circulaire et positive », lancée par la FDDM en 2019 dans le cadre de son mandat de prestations Agenda 2030, a abouti à l'élaboration d'un plan d'actions pour le SETI. La FDDM soutient le SETI dans la mise en œuvre de son plan d'actions depuis 2022.

En 2024, la FDDM a poursuivi le travail sur les mesures déjà initiées durant les exercices précédents. Les projets faisant l'objet d'un financement dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR) bénéficient désormais d'une évaluation sous l'angle de la durabilité. Cette évaluation permet de mettre en évidence les risques et d'identifier les potentiels d'amélioration d'un projet en termes de durabilité.

La FDDM a également soutenu le SETI dans l'élaboration d'un outil pour évaluer la durabilité des projets d'entreprises qui désirent s'implanter en Valais.

En ce qui concerne la démarche des manifestations durables, le Canton du Valais est devenu membre officiel de l'Association suisse pour des manifestations durables (ASMD) en 2024 et siège à présent au comité de pilotage. La FDDM continue de soutenir le SETI dans ce rôle et dans l'intégration des nouveaux critères aux processus internes de l'Administration cantonale.

## UNE PLATEFORME DE CONSEILS POUR LE GRAND PUBLIC

**La FDDM siège au comité de pilotage d'Énergie-Environnement en tant que représentante du Valais, aux côtés de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.**

En 2024, les Services de l'énergie et de l'environnement des sept cantons fondateurs de la plateforme Énergie-Environnement (Vaud, Genève, Valais, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Berne) ont choisi de se pencher sur les métiers de la transition.

### **Des têtes et des bras pour la transition**

Les territoires sont en marche vers leur transition énergétique et écologique. Par exemple, la demande en énergie solaire

explose et les objectifs visés ne sont de loin pas atteints. Mais la main-d'œuvre manque. Le comité de pilotage a travaillé en 2024 sur une campagne de présentation des métiers de la transition. Cette dernière sera développée en 2025.

Le défi consiste à proposer des actions qui viendront en soutien à celles mises en place par les départements romands de l'éducation et de la formation. Il est primordial de montrer à la jeune génération le large éventail des professions qui leur permettront d'être actrices et acteurs du changement.



**ADMINISTRATIONS  
PUBLIQUES  
COMMUNES**

# À SION, DU CONCRET POUR PLUS DE DURABILITÉ

**La Ville de Sion mandate la FDDM de manière ponctuelle pour l'accompagner dans des démarches de développement durable. Quelques actions ont marqué l'année 2024, au service du bien-être des Sédunois·e·s et d'une cité plus durable.**

## Laboratoire du vivre ensemble

Dans le cadre du laboratoire du vivre ensemble de la Ville de Sion, la FDDM a accompagné le Service de l'économie, de l'innovation et du tourisme sur la thématique de l'alimentation durable.

La FDDM a tout d'abord co-organisé et animé un atelier d'échanges sur la thématique, afin de mettre les acteurs du secteur en relation et de faire émerger des idées de projets transversaux, touchant plusieurs maillons de la chaîne alimentaire. Cette rencontre a débouché sur le lancement d'un appel à projets, soutenu financièrement par la Ville de Sion. Les objectifs de cet appel à projets étaient les suivants :

- Eduquer et sensibiliser à la question de l'alimentation durable
- Valoriser la gastronomie, le savoir-faire et les produits locaux
- Lutter contre la précarité alimentaire
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

La FDDM a contribué à définir les critères de sélection et a participé à la sélection des projets soutenus.

### 3 projets ont été récompensés :

- La création d'un parcours pédagogique au cœur d'un potager urbain
- L'organisation d'ateliers anti-gaspi alimentaire
- Le projet FeedS : Nourrir Durablement

## Ronquoz 21

La FDDM accompagne la Ville de Sion pour mettre en œuvre le volet Société et Vivre Ensemble du projet Ronquoz 21.

Après la restitution du plan-guide Ronquoz 21 en décembre 2023, la Ville de Sion doit adapter les outils de planification (PAZ et RCCZ). Par la suite, les différents axes du volet Société et Vivre Ensemble du plan-guide, soit gouvernance, activation et mixité, pourront être mis en œuvre. La FDDM a accompagné la Ville de Sion dans les premières réflexions pour la mise en œuvre du groupe de résonance, de maison de projet et d'aménagements transitoires.



*La capacité de la FDDM à nous accompagner à chaque étape du projet a été une réelle plus-value et nous a permis d'aboutir à des résultats concrets et significatifs. Une collaboration précieuse que nous recommandons vivement.*

**Pierre-Yves Debons**  
Chef du Service Economie, Innovation et Tourisme

# PLAN CLIMAT DE SION RÉGION: AGIR ENSEMBLE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

**Lancé en 2023 par la Conférence des présidents du District de Sion, le Plan Climat de Sion région regroupe 7 communes et une bourgeoisie autour d'un objectif commun : préparer le territoire aux effets du changement climatique et renforcer l'attractivité et la qualité de vie des communes.**

Les Communes d'Arbaz, Ayent, Grimisuat, Savièse, Sion, St-Léonard et Veysonnaz ainsi que la Bourgeoisie de Sion ont décidé de travailler ensemble dans le cadre d'un Plan Climat intercommunal. Les 2 axes d'action du Plan Climat de Sion région sont d'une part la réduction des gaz à effet de serre et d'autre part l'adaptation aux changements climatiques.

Le Plan Climat de Sion région est divisé en 6 thématiques et 1 axe transversal « Accompagnement aux changements ». Pour l'année 2024, la priorité a été mise sur les 4 premières thématiques, à savoir aménagement du territoire, biodiversité et ressources naturelles, eau, énergie ainsi que sur l'axe transversal (communication, sensibilisation, participation, formation).

La FDDM accompagne les communes dans le développement, la coordination et la mise en œuvre de ce Plan Climat.

## Voici les actions menées en 2024 :

- Dans la thématique énergie, un cycle de 13 conférences a été organisé entre septembre 2024 et avril 2025. Une formation de base pour les concierges et responsables de bâtiments sur le réglage des chauffages et ventilations a été donnée lors de 2 journées par un intervenant d'Energ SA.
- Pour la biodiversité et les ressources naturelles, des soirées intercommunales ont été organisées à Sion et St-Léonard, une formation pour la taille de fruitiers haute-tige et la plantation de vergers dans les communes a été réalisée et un guide du jardin naturel est en cours de finalisation.
- Concernant l'eau, les premières réflexions sur la possibilité d'interconnecter les réseaux ont été menées en 2024.
- Pour le volet accompagnement aux changements, des fiches scolaires ont été réalisées. Elles permettent la visite de lieux riches en biodiversité pour les enseignants et les enfants de 8H de toutes les communes. Divers articles sont parus dans la presse et le site internet [planclimatsionregion.ch](http://planclimatsionregion.ch) a été mis en ligne. Il va évoluer et sera régulièrement mis à jour en 2025.



Plantation d'arbres avec une classe de Grimisuat - ©Dominique Pannatier

*Le projet Plan Climat mis en place en automne 2023 se réalise progressivement avec le concours de toutes les communes partenaires. Il répond pleinement aux défis environnementaux en luttant contre la propagation des plantes envahissantes, en mettant en place un entretien différencié des espaces verts communaux et en conservant et valorisant des milieux et espèces présentes dans la région.*

*Lors des conférences organisées sur le thème de l'énergie, les nombreux participants ont apprécié les explications données et les conseils prodigués par des professionnels en lien avec la rénovation des bâtiments et des subventions, avec les bons gestes à adopter pour réduire sa consommation d'énergie et sa facture d'électricité. Les questions ont été nombreuses et chaque participant a pu apprécier la qualité des réponses.*

*Comment faire face aux intempéries tout en ayant le souci de l'approvisionnement en eau potable et d'irrigation ? Voilà une problématique qui a poussé les communes à mettre sur pied une Cotech Eau afin d'échanger sur les difficultés qu'elles rencontrent, de trouver ensemble des solutions et d'envisager une collaboration plus étroite à travers une éventuelle mise en réseau de leurs différentes sources.*

**Marius Dumoulin**  
Préfet du district de Sion



# ATELIER PRATIQUE : PLUS DE BIODIVERSITÉ DANS VOTRE JARDIN

**La FDDM, en collaboration avec le biologiste Bertrand Posse, a organisé pour la Commune de Crans-Montana une demi-journée de réaménagement d'un terrain communal avec la population.**

Quel type de plantation choisir pour créer chez soi une oasis de biodiversité ? Comment aménager un espace fleuri dans son jardin, sur un talus ? Comment (et pourquoi) remplacer le gravier ou sa rocaille par des espèces vivantes et variées ?

C'est par ces questions que la population de la Commune de Crans-Montana a été invitée à participer à une demi-journée de plantation. Les volontaires se sont retrouvés un samedi matin de mai aux abords de l'étang d'Ycoor. Après avoir découvert les principes d'un aménagement favorable à la biodiversité, les participantes et participants ont travaillé par groupes. Ils ont discuté des différents éléments à planter et les ont placés

sur un plan. Chaque groupe a ensuite pu présenter son projet de réaménagement et les propositions les plus pertinentes ont été retenues pour la phase de plantation. Après une pause prise en commun, les bénévoles ont pu réaménager une parcelle d'une soixantaine de mètres carrés en plantant des arbustes et des vivaces indigènes, en posant un hôtel à insectes et en semant de la prairie fleurie. La matinée s'est terminée avec un apéritif de remerciements.

↓ Quelques volontaires pour la demi-journée de plantation à Crans-Montana



# RENCONTRE CITOYENNE À ISÉRABLES

**Comment motiver les citoyennes et citoyens à s'engager en politique à l'échelon communal ? C'est la question posée par les autorités d'Isérables, qui ont souhaité informer la population sur le fonctionnement de l'Exécutif communal.**

Comme beaucoup de petites communes, Isérables a de la peine à renouveler son Exécutif et à trouver des candidates et candidats souhaitant se présenter à l'élection au Conseil communal. En parallèle, la question s'est posée en 2024 de passer de 7 à 5 membres au sein du Conseil communal.

La Commune a demandé à la FDDM de l'accompagner dans l'organisation d'une rencontre citoyenne avec la population

afin de présenter le rôle et le fonctionnement d'un Conseil communal et d'essayer d'augmenter le nombre de candidates et candidats aux prochaines élections communales.

La séance a également permis d'échanger avec les citoyennes et citoyens sur les opportunités de passer de 7 à 5 membres au Conseil communal.

A l'occasion de cette rencontre, les enfants d'Isérables ont également réfléchi ensemble lors d'un atelier spécialement conçu pour eux. Ils ont ainsi eu l'opportunité de réaliser un dessin commun et de présenter au Conseil communal, ainsi qu'à la population présente lors de la rencontre citoyenne, la vision de leur village idéal.



## ÉCHANGEZ avec vos élues et élus communaux

Discussion sur un Conseil communal à 5 membres  
et la création d'un Conseil bourgeoisial



Flyer d'invitation à la matinée d'échanges  
envoyé par la Commune

# ACCOMPAGNEMENT DU VOLET ADAPTATION DU PLAN CLIMAT DE MARTIGNY

La Ville de Martigny a développé son Plan Climat communal. La FDDM l'a accompagnée dans l'élaboration du volet « adaptation aux changements climatiques » sur la base de l'outil pour les communes de la Confédération.

Dans le cadre de son programme de politique énergétique et climatique, la Commune de Martigny a réalisé un plan d'action pour le volet réduction de son Plan Climat. La FDDM a ensuite accompagné la Commune pour co-construire avec les services et l'Exécutif le volet adaptation, soit un document qui chapeaute l'ensemble des stratégies communales et qui puisse guider les actions à prioriser pour ces prochaines années.

**L'objectif était de définir une stratégie d'adaptation aux changements climatiques en travaillant en plusieurs phases :**

- Identification des actions déjà réalisées ou planifiées en lien avec les thématiques du volet adaptation du Plan Climat
- Définition des thématiques prioritaires et des actions à mettre en œuvre
- Proposition de nouvelles mesures
- Développement de la transversalité entre les services et création d'une vision partagée pour la mise en œuvre du volet adaptation.

Thématiques développées avec l'outil de la Confédération pour les communes « Adaptation aux changements climatiques »  
© Office fédéral de l'environnement

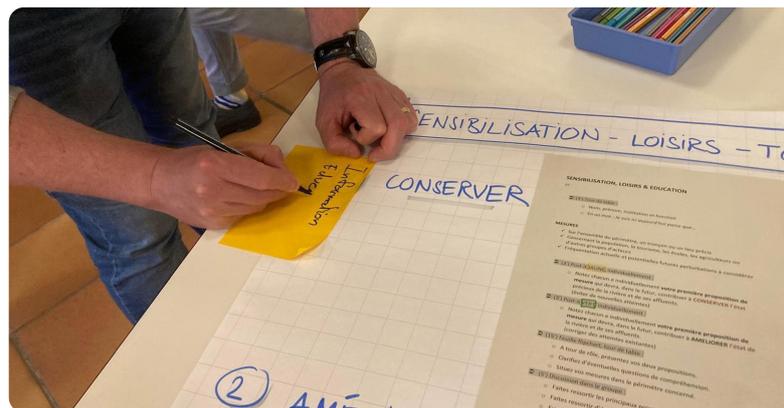


# RIVIÈRE PERLE PLUS: LA MORGE, L'EXEMPLE D'UNE CERTIFICATION EN VALAIS

Les Communes de Savièse et de Conthey se lancent dans un processus de labellisation pour maintenir la Morge dans un état naturel dans sa partie amont. L'aval de la rivière devrait aussi bénéficier de cette démarche puisqu'elle implique différents usagères et usagers des lieux et contribue ainsi à une prise de conscience collective.

Le label de qualité « Rivière Perle PLUS » distingue les ruisseaux et les rivières de valeur - nos rivières perles - et l'engagement des personnes qui se trouvent derrière. Ce label de qualité est attribué par l'association Rivière Perle et a été développé en collaboration avec le WWF Suisse. En Valais, le tronçon supérieur de la Morge a été identifié comme rivière saine avec un écosystème aquatique qui fonctionne. Les Communes de Savièse et de Conthey ont décidé de le soumettre à candidature pour obtenir le label. Un plan de développement a été élaboré en ateliers participatifs avec tous les groupes d'intérêt locaux. La FDDM a été appelée pour guider les participantes et participants dans leur formulation de mesures de protection, d'amélioration et de sensibilisation.

Vue sur la partie supérieure de la Morge dans son état naturel. © WWF Suisse, Guanzini



↑ Faire part de ses craintes et souhaits, discuter des possibles et proposer des mesures : un travail essentiel des ateliers participatifs. © WWF Suisse, Schlatter

La qualité du paysage, de la biodiversité et de la ressource eau sont clairement des préoccupations partagées parmi les acteurs. Le défi consistera à toucher les usagères et usagers ponctuels des lieux pour leur transmettre ce souci de qualité et les rendre attentifs aux potentiels impacts de leurs actions et comportements sur place. Eviter ainsi de futures dégradations devrait également permettre de prendre mieux soin de la partie en aval de la Morge, plus proche des zones d'habitation. Il s'agit de prendre conscience de la valeur des milieux aquatiques, aussi pour l'humain. C'est un projet qui vise des objectifs à long terme, mais qui peut être mis en œuvre très rapidement et qui a un caractère d'exemplarité pour d'autres cours d'eau.

# DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DU VILLAGE D'ICOGNE

**La FDDM a accompagné la commission d'aménagement du centre du village dans la définition de lignes directrices pour le réaménagement de la place de jeux et des zones voisines.**

En 2023, le Conseil communal d'Icogne a souhaité travailler sur la qualité de vie et l'attractivité de la Commune en répondant aux besoins et attentes des habitantes et habitants. Il a fait appel à la FDDM pour l'aider à définir, dans le cadre d'un atelier de réflexion, une vision politique pour le développement du village en intégrant notamment les projets déjà planifiés.

Dans un deuxième temps, un sondage envoyé à toute la population a permis de mieux cerner les attentes de la population

par rapport au centre du village en termes d'environnement, de lien social et d'activités économiques. Cette réflexion a notamment abouti à la mise en place d'un groupe de travail sur le réaménagement de la place de jeux au cœur du village, que la FDDM a accompagné dans ses réflexions.

# ÉTAT DES LIEUX DE LA DURABILITÉ À SAILLON

**La Commune de Saillon a fait appel à la FDDM pour la soutenir dans sa volonté de renforcer les deux valeurs cardinales de son action : l'humain et le développement durable.**

Pour ce faire, la FDDM a proposé d'établir un état des lieux en termes de durabilité et a effectué une analyse des activités de la Commune à l'aide du Profilographe. Cet outil permet de mettre rapidement en évidence les forces et faiblesses d'une commune, grâce à l'évaluation de 129 indicateurs, sur une échelle de 1 à 10, répartis sur les 10 thématiques de l'Agenda 2030 cantonal.

Le secrétaire communal adjoint et neuf cheffes et chefs de service de la Commune de Saillon ont rempli le questionnaire Profilographe de manière individuelle. Les résultats ont été

compilés par la FDDM. Une séance en présence de l'ensemble des évaluatrices et évaluateurs a permis de consolider les résultats et de discuter des éléments dont les notes divergeaient de plus de 5 points, ou pour lesquels les commentaires étaient contradictoires. Les domaines nécessitant un besoin d'agir ont également été identifiés par le groupe.

Ce travail et ses conclusions ont été présentés au Conseil communal au mois de juin, accompagnés par une proposition de différentes mesures à mettre en place par chacun des services.

A large, light-colored, stylized letter 'U' graphic is positioned in the upper half of the page. It has a thick, rounded stroke and a slight shadow effect, giving it a three-dimensional appearance. The 'U' is centered horizontally and occupies a significant portion of the page's width.

**ÉDUCATION-  
FORMATION**

# L'EAU-ÉNERGIE : UNE RESSOURCE VALAISANNE

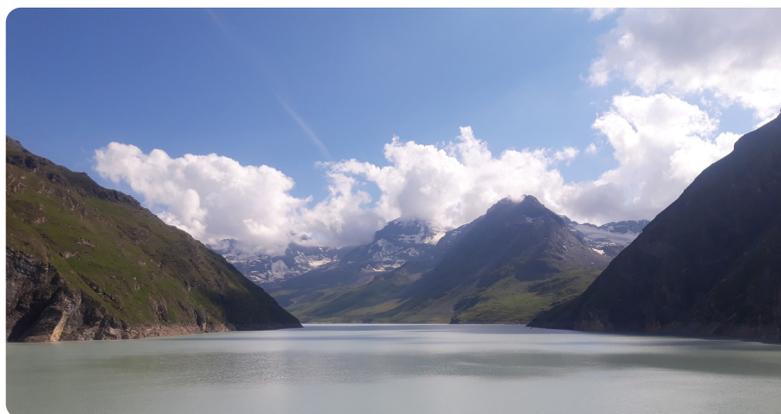
**Depuis l'Antiquité, l'eau n'a cessé d'être utilisée comme source d'énergie. Le Valais, par sa topographie, constitue une région particulièrement propice à l'utilisation de l'énergie hydraulique. Cette séquence, destinée aux élèves de 8H, mêle résolument histoire et géographie.**

Sous la direction des Services cantonaux de la culture et de l'enseignement, avec le soutien du Service de l'énergie et des forces hydrauliques, la FDDM développe une séquence pédagogique complète sur l'eau-énergie destinée aux élèves de 8H de notre canton.

Au travers de quatre à cinq séances (selon les choix effectués), cette séquence traite de la thématique de l'eau-énergie autour de quatre axes principaux, répartis dans les disciplines des Sciences humaines et sociales (histoire, géographie et citoyenneté). Le premier aborde l'évolution historique de l'utilisation de la ressource eau comme source d'énergie. Le deuxième axe permet de découvrir la répartition actuelle (en Suisse et en Valais) de ces ouvrages selon leur type (un prolongement est consacré aux types d'ouvrages). Adoptant une démarche socio-historique, le troisième axe permet de découvrir les changements sociaux que la construction des barrages a produits. Enfin, tournée vers l'avenir, la dernière séance vient interroger l'utilisation toujours plus multifonctionnelle de l'eau que les lacs d'accumulation retiennent. Un document de révision destiné aux élèves ainsi qu'une évaluation sommative sont également fournis.

Des documents d'archives (photographies et vidéos), des photographies actuelles ainsi que des dessins réalisés par un graphiste viennent illustrer les propos développés. Cette séquence se veut clé en main, avec pour chaque document destiné aux élèves une version pour le personnel enseignant avec indications pédagogiques et propositions de solutions.

Après une relecture effectuée par la Haute école pédagogique du Valais (HEP VS), la séquence sera testée au printemps 2025 dans plusieurs classes de 8H du Valais central. Une dernière touche sera encore apportée au niveau graphique, pour que les documents soient adaptés aux lecteurs souffrant de troubles « dys » notamment. Le tout sera mis à disposition du personnel enseignant et des élèves dès l'automne 2025.



↑ Lac des Dix, © FDDM

↓ Moulin de St-Luc, © FDDM



# PUSCH: DES ACTIVITÉS POUR L'ENVIRONNEMENT À TRAVERS LA SUISSE

La longue collaboration entre les deux fondations Pusch et FDDM a fait mûrir et naître en 2024 de nouvelles initiatives. C'était une année de transition vers des formes d'organisation et de communication rafraîchies, et marquée par le passage de témoin.

La vision partagée des deux entités pour un soutien aux villes et aux communes dans leur engagement pour la protection de l'environnement a lié Pusch et la FDDM au-delà des frontières linguistiques, géographiques et culturelles pendant plus de dix ans. En 2024, presque la totalité des offres Pusch ont ainsi été proposées avec succès autant en Suisse allemande qu'en Romandie. Un cap particulier était atteint par la publication en ligne du Magazine Pusch, permettant régulièrement de partager les bonnes pratiques des communes, de découvrir les résultats de projets inspirants ou de mieux connaître les possibilités d'agir de manière transversale.

En fin d'année, une nouvelle équipe romande de Pusch se met en route pour poursuivre les activités dès 2025 à Fribourg. La FDDM passe le relais et lui souhaite tout le meilleur pour la suite!

The screenshot shows the Pusch Magazine website interface. At the top, there's a navigation bar with 'Le Magazine', 'Carte interactive', 'Glossaire', and a '25 ans' anniversary badge. Below the navigation, a main headline reads 'Votre source d'inspiration sur les thèmes environnementaux'. A featured article is titled 'Jubilé de Pusch : 25 années au service de l'environnement' with a sub-headline 'Dans l'entretien, le directeur de Pusch, Felix Meier parle de la protection inspirante de l'environnement, du « Pusch » pour Pusch, des super-pouvoirs et de l'impact de gestes simples.' Below this, there are three article cards. The first is 'Jubilé de Pusch : 25 années au service de la nature et de l'environnement' by Bestina Degen and Felix Meier, dated 7.2.2025. The second is '« Le programme PECC a été pensé pour les petites et moyennes communes »' by Nathalie Pasquier, dated 23.1.2025. The third is 'Communication environnementale : connaître les groupes cibles' by Remo Bräuchi, dated 26.11.2024.

↑ Les publications via le Magazine Pusch en ligne sont une nouvelle manière de partager les expériences entre les communes.



← Passage de témoin entre la FDDM et Pusch en fin d'année.



# PUSCH: DES PROJETS AU SERVICE DES COMMUNES

**Le partenariat avec Pusch permet de concrétiser des projets pour l'environnement à l'échelle suisse. La FDDM les met en œuvre en Romandie. En 2024, tous les objectifs ont été dépassés pour le projet « Voisinages fleuris ! » et l'année a été marquée par une forte demande régionale.**

L'intérêt pour le projet « Voisinages fleuris ! » est croissant et, pour la deuxième année consécutive, les objectifs du projet ont été dépassés en Romandie. Aux communes du canton de Fribourg (Marly, Neyruz, Gibloux, Gruyères) se sont ajoutées des communes de la Région Morges (Echichens, Saint-Prex, Préverenges, Lully, Denges), ainsi que la commune d'Aigle (VD). Ainsi, 6'919 m<sup>2</sup> de surfaces communales ont été revalorisés, 10 événements de sensibilisation pour la population ont eu lieu et deux formations pour les collaborateurs communaux ont permis d'apprendre comment préparer le terrain, l'ensemencer et l'entretenir de manière durable. Ces nouvelles prairies fleuries sont de véritables sites naturels de biodiversité, en particulier dans les zones urbaines. Elles apportent une contribution importante à la biodiversité en tant que source de nourriture et d'habitat pour de nombreuses espèces animales.

A l'agenda des formations Pusch pour les communes, la promotion de la biodiversité occupait également une place importante. Parmi d'autres événements tels que webinaires ou journées d'information, le cours pratique tenu à Renens mérite d'être mis en lumière pour son approche permettant de superposer la gestion des eaux, des sols et de la biodiversité en milieu habité. Une visite de terrain pour découvrir des exemples mis en œuvre a permis aux participants d'approfondir notamment les questions autour d'une telle planification transversale.

↓ Deux formations sur la gestion des prairies fleuries pour le personnel communal ont eu lieu dans le cadre du projet « Voisinages fleuris ! » en 2024, dont ici à Marly (FR).





**ENTREPRISES**

# OIKEN S'ENGAGE SUR LA VOIE DE LA DURABILITÉ

**Depuis 2023, OIKEN fait appel à la FDDM pour l'accompagner dans la définition collaborative et partagée d'une stratégie RSE-Durabilité (Responsabilité Sociétale des Entreprises).**

OIKEN a décidé de prendre une part active et engagée dans la promotion de la durabilité et de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), en valorisant les mesures déjà réalisées par l'entreprise et en mettant en œuvre des actions concrètes favorisant l'impact positif d'OIKEN sur la société et l'environnement, tant à l'externe de l'entreprise qu'à l'interne.

OIKEN a fait appel à la FDDM pour l'accompagner dans ce processus de définition et de mise en œuvre de sa démarche RSE-Durabilité, afin de créer une culture d'entreprise de la dura-

bilité partagée par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et d'améliorer les relations entre OIKEN et ses différentes parties prenantes (collaboratrices et collaborateurs, clients privés et communes actionnaires).

En 2024, la FDDM a notamment organisé des ateliers participatifs pour les collaboratrices et collaborateurs, avec la volonté de les impliquer en tant que forces de propositions et acteurs du changement. Les participantes et participants ont été amenés à identifier collectivement les défis principaux pour l'entreprise pour les années à venir et proposer des actions concrètes permettant de répondre à ces enjeux.

Les projets issus de cette démarche sont venus nourrir le programme RSE et la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise 24-28.

*Pour OIKEN, le développement d'une stratégie de responsabilité sociétale est essentiel pour garantir la durabilité de nos activités en travaillant sur la qualité de nos services et en promouvant des énergies plus propres et plus respectueuses de l'environnement. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la collaboration de la FDDM dans l'identification des enjeux et le passage à des actions concrètes et mesurées. Par notre exemple, nous souhaitons insuffler l'envie de participer aux changements.*

**Sylvia Marra**  
Membre de la Direction, Responsable de l'unité  
Transformation et innovation



# FAVORISER LA DURABILITÉ AU SEIN DU GOLF-CLUB CRANS-SUR-SIERRE

Depuis 2023, la FDDM accompagne le Golf-Club Crans-sur-Sierre dans ses activités en faveur de la durabilité. Les actions réalisées touchent principalement à la sensibilisation à des thématiques essentielles telles que la biodiversité ou l'utilisation de l'eau.

Le Golf-Club Crans-sur-Sierre déploie depuis plusieurs années des efforts importants pour améliorer l'impact de ses activités sur les problématiques environnementales et sociales. Pour ce faire, il s'entoure de différents acteurs du domaine, dont la FDDM.

La partie centrale du travail de la FDDM a résidé dans le développement de supports de sensibilisation. L'objectif était non seulement d'informer sur des thématiques de durabilité liées à la pratique et l'exploitation du golf, mais également de mettre en avant les actions réalisées par le Golf-Club pour améliorer son impact. La FDDM a ainsi développé plusieurs séries de panneaux d'information installés le long des parcours de golf et accompagnés d'articles publiés sur le site internet du Golf-Club. Ces derniers permettent d'approfondir certains enjeux essentiels.

En 2024, de nouveaux panneaux et articles ont été réalisés sur des thèmes variés tels que biodiversité, énergie, eau, social, etc.



Un panneau de sensibilisation sur les terrains du Golf-Club Crans-sur-Sierre @FDDM

A large, light gray, stylized number '6' is positioned in the background, partially overlapping the text. It has a thick, rounded stroke and a circular hole in the center.

**SOCIÉTÉ  
CIVILE**

# SUSTAINABLE MOUNTAIN ART - L'ART POUR ÉVEILLER LES CONSCIENCES

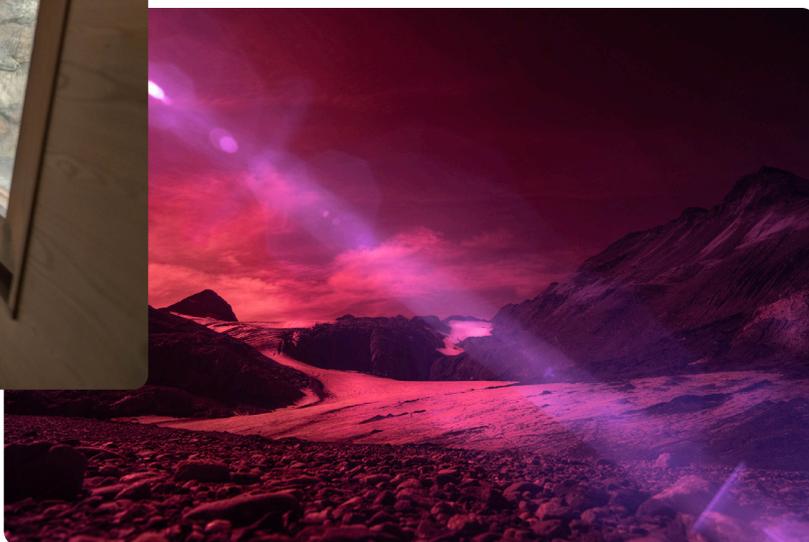
**Avec le programme SMArt, la FDDM a misé sur l'art et la culture pour sensibiliser la population Suisse et internationale aux opportunités et défis du développement durable dans les régions de montagne.**

Convaincue que l'art et la culture jouent un rôle essentiel pour toucher un public large et varié, la FDDM a démarré en 2014 le programme Sustainable Mountain Art (SMArt) grâce auquel des artistes de pays en voie de développement ont eu l'opportunité de venir en Suisse pour une résidence artistique. Durant 3 mois, chacune et chacun a posé son regard sur la Suisse, est entré en contact avec la population locale et a créé une œuvre photographique traitant des opportunités et défis du développement durable dans les régions de montagne. Au terme de leur séjour, des expositions et activités de médiation culturelle ont été organisées en Suisse et dans leur pays d'origine afin de diffuser leurs messages et permettre aux artistes d'aller à la rencontre du public.

Le programme a pris fin en juin 2024. Au fil de ses 10 ans d'activité, SMArt a développé un vaste réseau international d'artistes, de résidences, d'institutions culturelles et de partenaires financiers engagés dans le développement durable des régions de montagne. 41 artistes provenant de 12 pays différents ont participé au programme et réalisé des œuvres traitant de changement climatique, ressources en eau, sécurité alimentaire, migrations, santé... Les défis des régions de montagne étant ceux de la planète entière, la FDDM continue de mettre en avant leur travail et de diffuser leur message.



© Sunderiya Erdenesaikhan, SMArt





© Maryam Mumladze, SMArt



# RÉSILIENCE DE LA MONTAGNE, UN PROJET EUROPÉEN

**Comment répondre aux enjeux d'adaptation aux changements climatiques en montagne ? C'est la thématique centrale du projet européen MountResilience, auquel la FDDM participe.**

Le projet MountResilience est financé par des fonds de recherche de la Communauté européenne et concerne plusieurs régions de montagne en Europe, de la Roumanie à la Laponie, en passant par la Suisse.

Ce projet européen vise une meilleure connaissance des enjeux, des opportunités et des synergies potentielles concernant l'adaptation aux changements climatiques.

Le Val de Bagnes a été choisi comme terrain de recherche, en particulier concernant les enjeux liés à la ressource en eau, sa disponibilité et sa qualité face aux changements climatiques.

L'objectif en Valais est de comprendre et développer des outils, pour améliorer le processus de décision et le changement de comportements des acteurs concernés en priorité

(communes, population, agriculteurs, tourisme, etc.). L'EPFL ECAL LAB développe à ce titre un outil numérique, qui mettra à disposition des données en temps réel favorisant la prise de décision. Dans ce cadre, le rôle de la FDDM est de garantir un déploiement de l'outil et son utilisation par les acteurs de l'eau en Valais.

Les partenaires suisses du projet sont le Canton du Valais, l'EPFL, l'EPFL+ECAL LAB, BlueArk et Apptitude.



*La FDDM apporte son expertise pour favoriser l'implication des acteurs, faire évoluer les pratiques et les comportements. Elle contribue ainsi à l'ancrage du projet localement tenant compte des enjeux liés à l'adaptation de la gestion de l'eau.*

**Nicolas Henchoz**  
Directeur de l'EPFL+ECAL Lab

# LES CLÉS D'UN PROCESSUS PARTICIPATIF RÉUSSI

**Pour que la participation soit un succès, il faut la faire au bon moment, avec les bons objectifs et les bonnes méthodes. La FDDM a formé différents actrices et acteurs à la participation et appliqué les méthodes participatives lors de plusieurs séances.**

La participation est l'un des domaines de compétences de la FDDM. Lors de la formation « Réussir un processus participatif », organisée par le sanu, la FDDM a pu partager son expérience sur les étapes clés d'une démarche réussie.

Les méthodes participatives présentées durant cette formation, comme le World Café ou les ateliers du futur, ont également été utilisées par la FDDM lors de l'animation ou la modération de séances pour des collectivités publiques ou des entreprises.

# ORGANISATION D'UNE TABLE RONDE LORS DU FESTIVAL DE LA TRANSITION

**Du 24 au 27 avril 2024 s'est tenue à Sion la 2e édition du Carrefour de la Transition. La FDDM a eu l'opportunité d'y organiser et modérer une table ronde sur le thème de la décarbonation des chantiers de construction.**

Depuis 2022, ce festival souhaite démontrer que beaucoup d'actrices et acteurs locaux sont déjà en marche et que de nombreux outils sont disponibles pour diminuer son impact tout en augmentant sa qualité de vie. Il s'adresse à tout type de public : professionnels de la branche, entreprises, familles ou simples curieux.

La table ronde organisée le 25 avril visait à mettre en perspective la question du transport des matériaux, dans une optique

d'amélioration du bilan carbone des chantiers de construction. Après les présentations de Gaëtan Dubuis et Sébastien Humbert, une table ronde a réuni Vincent Albasini, d'Avesco Rent, Lionel Lathion, de Lathion Group SA, ainsi que Frédéric Schlatter, pédologue cantonal, pour une discussion autour des défis liés aux mesures de réduction dans ce domaine.



**ORGANISATION**

# ÉQUIPE



**Nanchen Eric**  
Directeur



**Pralong Geneviève**  
Assistante de direction



**Valle Jacinthe**  
Assistante comptable



**Amez-Droz Eve**  
Cheffe de projets



**Coutaz Sylvia**  
Cheffe de projets



**Fauquex Nicolas**  
Chef de projets



**Mathey Blanche**  
Cheffe de projets



**Nyffeler-Sadras Tali**  
Cheffe de projets



**Sanchez Frédéric**  
Chef de projets



**Vuagniaux Laurence**  
Cheffe de projets



**Fournier Sabine**  
Chargée de projets



**Pasquier Nathalie**  
Chargée de projets



**De Menech Cynthia**  
Chargée de projets  
(jusqu'au 31.05.2024)

**Lometti Lucas** - Civiliste (jusqu'au 23.02.2024)  
**Bibus Tanguy** - Civiliste (du 08.04.2024 au 29.05.2024)  
**Crettaz Yves** - Civiliste (du 23.09.2024 au 04.10.2024)

# CONSEIL DE FONDATION

Composé de représentant·e·s de l'Administration cantonale, de la Ville de Sion, des milieux de l'économie, du social, de l'environnement, de la culture et de la politique, le Conseil de fondation 2024 se compose comme suit :

## Bureau

**Marianne Maret, présidente**

Conseillère aux Etats et anc. députée au Grand Conseil

**Marylène Volpi Fournier, vice-présidente**

Représentante de la Ville de Sion

**Eric Bianco, secrétaire**

Chef du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation

**Julien Monod, trésorier**

Expert-comptable diplômé, directeur de fiduciaire, député au Grand Conseil

**Francesco Walter**

Président de la commune d'Ernen et directeur du festival de musique d'Ernen

## Membres

**Thomas Breu**

Professeur à l'Université de Berne, expert en développement durable et directeur du Centre pour le développement et l'environnement (CDE) de l'Université de Berne

**Anne DuPasquier**

Experte en développement durable

**Astrid Hutter**

Présidente de la commune de Steg-Hohtenn

**Emmanuel Reynard**

Professeur à l'Université de Lausanne et directeur du Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM)

**Peter Oggier**

Directeur du Parc naturel régional Pfyn-Finges

**Gérald Dayer**

Chef du Service de l'agriculture



**COMPTES**

# RÉSULTAT 2024

	Montants 2024 en CHF	Montants 2023 en CHF
<b>PRODUITS</b>	1187 882,15	1 407 621,13
<b>Donations et soutiens</b>	<b>11 150,00</b>	<b>50 000,00</b>
Contribution Loterie Romande (VS)	10 000,00	50 000,00
Autres donations et soutiens	1 150,00	—
<b>Contributions du secteur public</b>	<b>139 000,00</b>	<b>34 500,00</b>
Confédération	100 000,00	—
Cantons (Valais)	39 000,00	34 500,00
<b>Produits des livraisons et prestations (honoraires perçus)</b>	<b>1 076 758,82</b>	<b>1 056 093,54</b>
<b>Variation du capital des fonds</b>	<b>-39 026,67</b>	<b>267 027,59</b>
<b>CHARGES</b>		
<b>Charges de personnel</b>	<b>1 061 695,29</b>	<b>1 115 495,91</b>
Salaires bruts	902 987,90	932 938,45
Prestations des assurances sociales	-16 813,50	-10 792,70
Charges sociales	160 872,00	164 336,74
Frais de déplacement et représentation	12 704,34	15 929,32
Prestations de travail de tiers	6 364,80	5 334,00
Variation provision heures supplémentaires et vacances	-8 700,00	3 000,00
Autres charges de personnel	4 279,75	4 750,10
<b>Charges de biens et services</b>	<b>228 014,25</b>	<b>271 162,72</b>
Frais externes	175 960,53	214 677,07
Charges de locaux et d'administration	21 444,09	24 889,45
Charges de communication	10 838,77	14 469,96
Honoraires	19 770,86	17 126,24
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 289 709,54</b>	<b>1 386 658,63</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-101 827,39</b>	<b>20 962,50</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>40 446,58</b>	<b>18 498,68</b>
Charges financières	-4 040,63	-2 025,44
+/- Plus/Moins-values boursières non réalisées	31 610,07	15 371,57
+ Produits financiers	12 877,14	5 152,55
<b>RESULTAT ANNUEL</b>	<b>-61 380,81</b>	<b>39 461,18</b>
Décision de prélèvement sur le capital lié par le conseil de fondation	61 400,00	—
+/- prélèvement sur la réserve pour projets futurs	61 400,00	—
<b>Total après variation du capital lié</b>	<b>19,19</b>	<b>39 461,18</b>

# BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

	Montants au 31.12.2024 en CHF	Montants au 31.12.2023 en CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>	<b>441 764,05</b>	<b>383 600,25</b>
Liquidités	—	53 024,35
Créances résultant de prestations	410 893,90	299 192,05
Autres créances à court terme	3 209,65	1 569,25
Comptes de régularisation actifs	27 660,50	29 814,60
<b>Actif immobilisé</b>	<b>383 373,35</b>	<b>442 299,44</b>
Immobilisations corporelles	1,00	1,00
Immobilisations financières	383 372,35	442 298,44
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>825 137,40</b>	<b>825 899,69</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Engagements</b>	<b>202 028,25</b>	<b>180 436,40</b>
<b>Engagements à court terme</b>	<b>202 028,25</b>	<b>180 436,40</b>
Dettes résultant de livraisons et de prestations	30 831,86	65 021,49
Dettes à court terme portant intérêts	66 513,00	—
Autres dettes à court terme	3 939,04	16 033,70
Comptes de régularisation passifs	100 744,35	99 381,21
<b>Capital des fonds</b>	<b>82 814,58</b>	<b>43 787,91</b>
<b>CAPITAL DE LA FONDATION</b>	<b>540 294,57</b>	<b>601 675,38</b>
Capital de base	120 000,00	120 000,00
Capital lié	362 600,00	424 000,00
Capital libre	57 694,57	57 675,38
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>825 137,40</b>	<b>825 899,69</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Inspection cantonale des finances

Kantonales Finanzinspektorat

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne à Sion

Comptes annuels 2024

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux et annexe) de la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) à Sion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts, incombe au bureau de la fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles auprès de la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sion, le 11 juin 2025

### L'ORGANE DE CONTRÔLE : INSPECTION CANTONALE DES FINANCES

Le chef de service :



Peter Schnyder  
Expert-réviseur agréé

Le réviseur responsable :



Christian Zermatten  
Expert-réviseur agréé

#### Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation des capitaux et annexe)



# FDDM

## FDDM

Fondation pour le développement  
durable des régions de montagne

Rte de la Piscine 10 / Bâtiment C  
1950 Sion

+41 27 607 10 80  
fddm@fddm.vs.ch  
www.fddm.ch